

Le lien qui unit les 19 communes du Bassin Auterivain

trait  
d'union

MAGAZINE QUADRIMESTRIEL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
N°31 - mai 2023

Bilan à mi-parcours de la réorganisation  
de la collecte des déchets **page 8**

Découvrez les choix stratégiques  
du projet CENTRE AQUATIQUE **page 7**

Bilan finances publiques 2022  
Budgets prévisionnels pour 2023 **page 4**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUTERIVAIN**  
Haut-Garonnais

[www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)

## Sommaire

- 3 Éditorial
- 4 Finances : bilan budget 2022 // budget 2023
- 7 Sport : centre aquatique
- 8 Déchets : bilan mi-parcours // le tri
- 10 Développement économique // Tourisme
- 11 Mobilité // Portage de repas // Communication
- 12 Enfance//Jeunesse :  
Rêver un lieu // Bilan Unis vers le jeu
- 13 Habitat : réductions fiscales en projet locatif
- 14 EMILA : inscription à l'école de musique
- 15 Zoom sur la commune de Lagardelle-sur-Lèze

## Flashes info



### Les Rendez-vous aux jardins 2023

Les 2, 3 et 4 juin 2023, ne manquez pas les Rendez-vous aux jardins. Cette année, la thématique est consacrée aux musiques du jardin. Visites gratuites.

+ d'infos ? [www.tourisme-auterive.com/rdvj-2023](http://www.tourisme-auterive.com/rdvj-2023)



### PERMANENCE FRANCE SERVICES A VENERQUE

France services vous donne rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h à la mairie, salle du Parvis.

+ d'infos ? 05 61 50 99 00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUTERIVAIN**  
Haut-Garonnais

ZI Robert Lavigne - RD 820  
31190 AUTERIVE  
05 61 50 99 00  
[www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)

Horaires d'ouverture :  
Ouvert au public  
du lundi au vendredi  
9h>12h30 // 13h30>17h

«Trait d'union» est édité par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain - **Directeur de la publication** : Serge BAURENS, Président de la Communauté de Communes **Responsable éditoriale** : Céline GABRIEL - **Rédaction, iconographie et mise en page** : équipe de la CCBA  
Illustrations : E. Sanchez, Freepik, **Impression** : Imprimerie Messages - Toulouse  
**Tirage** : 13 000 exemplaires - **Dépôt légal** : 05/2023

## Bloc-Notes

### Services intercommunaux

- Accueil : 05 61 50 99 00
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Auterive : 05 61 50 81 58
- ALSH Beaumont sur Lèze : 06 66 62 41 76
- ALSH Cintegabelle : 05 61 08 35 72
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle : 05 34 48 91 33
- RPE Auterive : 05 34 26 35 06
- RPE Caujac : 05 61 50 64 60
- RPE Vernet : 05 34 48 44 71
- Halte garderie les Canailoux : 05 61 50 02 17
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 02 12

### Horaires

- Accueil du public (siège) : 9h>12h30 - 13h30>17h
- Ouverture déchèteries :  
(Fermeture matin des 1ers jeudis du mois)
  - Auterive//Cintegabelle : du mardi au samedi 9h>11h45 - 14h>17h45
  - Grépiac : mardi et jeudi - 9h>11h45  
les samedis semaines paires 9h>11h45
  - Miremont : mercredi et vendredi 9h>11h45  
les samedis semaines impaires 9h>11h45

### Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Auterive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de Caujac : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Espèrce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labruyère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Antenne Réseau31 : 05 61 24 98 85
- Antenne SYMAR : 06 89 10 32 08
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Auterive : 05 34 28 19 30



# Éditorial

Madame, Monsieur,

La situation actuelle de notre pays, l'inflation galopante, l'instabilité gouvernementale, la morosité des Françaises et des Français, sont un frein à la progression et investissement de notre intercommunalité.

La hausse des prix de l'énergie, des carburants et de la construction nous obligent à réétudier sans cesse nos stratégies et nos projets. Cette inflation a une conséquence directe et importante sur la collecte des déchets, le fonctionnement des crèches, des centres de loisirs mais aussi sur notre organisation quotidienne. Cela impacte bien entendu les coûts de grands projets tels que le centre aquatique et l'agrandissement de nos locaux.

L'année 2022 a été marquée par ce constat. Le travail et la rigueur de toutes et tous nous permet malgré tout de présenter des résultats financiers corrects. J'ai souhaité renouveler une étude sur la prospective financière de notre collectivité pour les années futures et cela pour ajuster nos projets à nos capacités financières. Cette étude montre que nous pouvons poursuivre l'ensemble des projets prévus en début de ce mandat. Pourtant, par souci de prudence, nous avons souhaité en revoir quelques-uns à la baisse ou simplement les retarder. Pour le centre aquatique, qui est le projet principal de ce mandat, il sera maintenu mais quelques activités de loisirs seront réduites. L'agrandissement du siège de la Communauté de Communes sera réalisé tel que prévu car cela s'avère nécessaire pour nos agents ainsi que nos partenaires.

Les investissements concernant la collecte des déchets sont maintenus et le déploiement de la TEOMI se poursuit. Reste à déployer encore nos plus grandes villes : Auterive, Cintegabelle et à améliorer les villages qui ont déjà été pourvus. Ce projet d'optimisation sur la production et la collecte de nos déchets n'est pas simple et doit être traité avec attention et notamment sur tous les cas particuliers rencontrés. Cela dit, cela n'excuse pas le manque de civisme rencontré tous les jours. Trop de personnes se débarrassent de leurs ordures, dépôt de sacs et déchets au pied des colonnes. Aux yeux de la loi Française, il s'agit d'un délit, aussi nous allons prendre toutes les mesures en vue de sanctionner ces contrevenants. Je vais proposer la mise en place de caméras de surveillance afin de repérer ceux qui pensent simplement éviter de payer leur part.

En réalité, il faut qu'ils comprennent que quoi qu'il se passe il faudra bien les payer et si ce n'est pas sur cette taxe, cela sera sur une autre.

Il est donc important que tout le monde soit partie prenante de cette mise en place d'une méthode qui ne peut être que bénéfique pour notre environnement. Il ne faut pas se le cacher, ce sera long et difficile.

En attendant des jours meilleurs, l'ensemble des élus de la Communauté de Communes fait le maximum pour améliorer et enrichir la vie des habitants du territoire.

**Serge BAURENS**  
Président de la Communauté de Communes  
du Bassin Auterivain



# Bilan Budget 2022

## Défi relevé sur la maîtrise des dépenses publiques

En 2022, la communauté de communes assure au quotidien le fonctionnement des services publics pour 18,06 millions d'euros de budget.





## Investissements phares de 2022



Fin de la construction  
du gymnase de Cintegabelle



Etudes  
du centre aquatique



Déploiement  
du schéma d'optimisation  
de la collecte des déchets

## Faits marquants de 2022



Inflation forte, impactant  
le coût d'énergie et les  
fournitures



Incertitude liée à la guerre  
en Ukraine



Croissance ralentie

## Contexte de la CCBA



Bonne maîtrise des  
charges de fonctionnement



Augmentation de l'épargne  
nette



Accord avec les communes  
pour participer au finance-  
ment du plan d'investisse-  
ment

# Budget 2023 en quelques chiffres



22,48 M € de budget global  
de fonctionnement



dont 6,30 M € pour les déchets



14,74 M € de budget global  
d'investissement



dont 3,50 M € pour les déchets

## Forte augmentation du coût de la vie, toujours avec la maîtrise des dépenses intercommunales

Après une année 2022 marquée par des dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré des hausses importantes, la maîtrise des dépenses doit se poursuivre en 2023. Mais le budget subit des augmentations encore plus fortes : coût de l'énergie, du carburant, des assurances, des prestations de service, des achats de matériaux...



Illustration : Freepik

*D'autres investissements sont également prévus, comme :*

- Réfection de la voirie et de la signalétique des zones industrielles : 95 000 €
- Études environnementales en vue de l'aménagement de la zone d'activités du Vernet : 30 000 €
- Extension du siège de la CCBA : 200 000 €

## Malgré tout, la CCBA confirme les grands projets inscrits dans son programme pluri-annuel d'investissement 2020-2026 :

- Le centre aquatique
- L'optimisation du schéma de collecte pour la mise en place de la TEOMI
- La construction de la déchèterie professionnelle à Auterive
- L'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage
- La construction d'une école des arts

## Pourquoi le montant de votre taxe foncière augmente ?

Pour faire face au contexte inflationniste, il est proposé une faible augmentation du taux (+0,5%).

Néanmoins, les bases locatives cadastrales gérées par l'Etat augmenteront fortement (+7,1%).



Photo de Drazen Zigic sur Freepik



## Cap sur un centre aquatique intercommunal économe



Illustration 3D du projet de centre aquatique intercommunal

Le cap est maintenu sur le projet de construction de centre aquatique intercommunal malgré l'évolution du coût de la construction et du prix de l'énergie. Les fluctuations conjoncturelles n'impactent pas l'ambition de la CCBA car l'enveloppe budgétaire allouée à ce projet,

tant pour l'investissement que pour l'exploitation annuelle, sera fermement respectée quitte à différer le choix de certaines options.

Cet équipement est conçu dans une démarche Haute Qualité Environnementale avec

la mise en œuvre de solutions techniques respectueuses de l'environnement, sobres et économes et avec une recherche d'efficacité énergétique : des volumes compacts pour réduire la déperdition d'énergie, un éclairage naturel généreux et maîtrisé avec une halle bassin largement ensoleillée l'hiver, ou encore une ventilation naturelle régulée. Au niveau technique, les besoins en production de chaleur seront couverts à plus de 80 % par une chaufferie bois. Un système de récupération d'énergie sera mis en place, permettant de préchauffer l'eau par échange de chaleur avec l'eau de renouvellement et enfin un système de récupération des eaux de pluie permettra de limiter la consommation en eau potable.

## Apprendre à nager, dès le plus jeune âge

Cet équipement dynamisera le territoire et développera son offre de services. Il ne faut pas oublier qu'actuellement, en l'absence de bassins couverts sur le territoire, sur + de 3 500 élèves des écoles primaires du Bassin Auterivain, seuls 10 % peuvent bénéficier aujourd'hui des apprentissages de natation exigés par l'éducation nationale, en étant accueillis par les piscines de Muret ou Saverdun.

L'accès pour tous à la piscine publique répond aussi à un enjeu de justice sociale. Il est difficile d'admettre que «le savoir nager», une compétence susceptible de sauver des vies, soit réservé à ceux qui ont les moyens de se déplacer et de payer des cours à leurs enfants.

Les établissements scolaires du territoire, dont le futur lycée d'Auterive, pourront enfin permettre aux élèves d'acquérir la compétence fondamentale du savoir-nager définie dans les programmes de l'Éducation nationale.



Photo : Prostooleh - Freepik

Il est bon de rappeler qu'il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé et que le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. Ensuite, l'acquisition des connaissances et des compétences liées au savoir-nager s'envisage à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée.

Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.



### Un centre aquatique adaptable et évolutif

Tout sera conçu pour que le futur centre aquatique soit adaptable et évolutif. L'offre de loisirs pourra donc être enrichie au cours des années suivantes grâce à une réserve foncière suffisante et une anticipation dès la conception du bâti afin de faciliter l'adjonction de nouveaux équipements dans le temps, y compris pour renforcer son efficacité énergétique avec la pose de panneaux photovoltaïques.



## Bilan à mi-parcours de la réorganisation de la collecte des déchets : Déjà 500 tonnes en moins collectées, avant le lancement de la TEOMI !

En 2022, 12 communes\* de notre territoire ont vu s'opérer des modifications au niveau de la collecte, notamment pour permettre le passage futur à la TEOM incitative. Dans ces communes, les productions de déchets sont maintenant individualisées (grâce à un bac individuel puçé, ou à un badge d'accès aux colonnes).

Une réduction de plus de 500 tonnes d'ordures ménagères a été observée entre 2021 et 2022.

Cette réduction record de 7% s'explique notamment par un meilleur tri, davantage d'apports en déchèteries mais surtout par le compostage car, rappelons-le, 27% de la poubelle résiduelle est composée de biodéchets. Moins d'ordures ménagères à incinérer, c'est moins de pollution (transport et incinération), et une meilleure maîtrise des coûts (le prix et les taxes d'incinération continuant de grimper chaque année). Il n'y a pas eu davantage de dépôts sauvages sur notre

territoire en 2022 qu'en 2021, le dernier ramassage des déchets lors du nettoyage de printemps a même montré une baisse.



*\*Les 12 communes : Auragne, Auribail, Caujac, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Labruyère-Dorsa, Lagrâce-Dieu, Marliac, Mauressac, Puydaniel, Vernet*

### Le bonheur est dans le tri



**JE TRIE**  
vide et en vrac  
CARTONNETTES  
D'EMBALLAGES  
ET TOUS LES PAPIERS

**JE TRIE**  
vide et en vrac  
EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET  
BRIQUES ALIMENTAIRES

**JE TRIE**  
vide et en vrac  
EMBALLAGES EN VERRE

EN COLONNE

EN BAC OU  
COLONNE

EN COLONNE

### 3 étapes pour le tri sélectif

Le tri des déchets se fait en 3 étapes : papiers/cartonnettes en colonne bleue, emballages recyclables plastique, métal et briques alimentaire en bac ou colonne jaune (selon votre lieu d'habitation), emballages en verre en colonne verte.

#### Question

Pourquoi le spot publicitaire télévisé de Citéo indique que nous pouvons mélanger dans le bac de tri les emballages plastique avec les cartonnettes, alors qu'ici nous devons séparer ?

#### Réponse

En effet, il existe 2 modèles au niveau national :

- ▶ Les emballages plastiques et papiers cartonnettes mélangés
- ▶ ou la séparation des papiers-cartonnettes des emballages plastiques

La CCBA a décidé de retenir la 2ème option dans un but d'optimisation des coûts, la matière fibreuse (papier et cartonnettes) peut ainsi être traitée localement sur le département à de meilleurs tarifs et présente une meilleure qualité de matière pour la revente.

Citéo, organisme en charge de l'accompagnement sur le tri des déchets, a préféré axer sa communication sur la simplification.



Monsieur question



Madame réponse



## Tri des biodéchets obligatoire à partir du 1er janvier 2024

Le tri des biodéchets sera rendu obligatoire au 1er janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage. Ce nouveau geste de tri se traduit notamment par l'usage d'un composteur.

Les résidents du Bassin Auterivain bénéficient d'une solution à tarif préférentiel, grâce aux équipements et à la participation financière de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA).

Plusieurs modèles de composteurs sont à votre disposition :



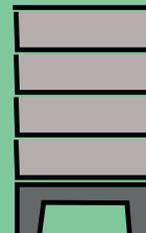
300 Litres  
à 12€



445 Litres  
à 18€



800 Litres  
à 30€



Lombricomposteur  
à 25€

### Réduire le tri en déchèterie, c'est permis !



Pour éviter de vous rendre en déchèterie, pensez à traiter vos tontes de pelouse chez vous :

- Pratiquez le mulching : une tonte régulière permet à l'herbe coupée, laissée sur place, de jouer le rôle d'un apport nutritif
- Utilisez la tonte pour le paillage et/ou le compostage

Commandez en ligne le composteur de votre choix :

[www.ccba31.fr/dechets/commander-composteur-individuel](http://www.ccba31.fr/dechets/commander-composteur-individuel)



Photo : Garbriel JIMENEZ - Unsplash

  
**- 250** jours  
avant  
le tri des  
biodéchets  
à la source



Photo : Marie-Pierre BONABESSE

### Renforcement de l'équipe de gestion des déchets

Venu renforcer l'équipe de gestion et prévention des déchets, Erwan BAUDOUIN, s'occupera bientôt de l'animation et de la sensibilisation des usagers du territoire par rapport aux nouveaux défis de tri et de la réduction des déchets.

Actuellement sur des missions liées au déploiement du nouveau schéma de collecte, il participera dès 2024 au déploiement du compostage collectif.



Suivez  
les événements à venir  
avec le nouvel agenda  
en ligne



<https://openagenda.com/ccba>

## Le tourisme se met au vert

En avril, le Bassin Auterivain célèbre le Mois de la Randonnée, un rendez-vous nature organisé avec le Pays Sud Toulousain et qui met en avant l'itinérance douce sur notre territoire. Cette première édition a été marquée par l'inauguration du premier sentier de randonnée porté par la CCBA : la boucle

« Passerelles entre Rives et Balcons » à Venerque. L'objectif était de baliser et de sécuriser ce sentier déjà connu des randonneurs locaux (montée en bord de falaise, pentes glissantes) et de collaborer avec les propriétaires privés en signant des conventions de passage sur les parcelles privées de l'itinéraire.

D'autres sentiers sont à venir. Mixer nature, tourisme et numérique : et pourquoi pas ? Le Mois de la Randonnée s'est conclu sur une journée e-tourisme à Lagardelle-sur-Lèze, avec l'audioguide du parc du Vignaou, mais également à Venerque avec la visite virtuelle de l'église.

## Nouvel agent au développement économique

Du haut de ses 26 ans, Younès BENSLIMANE intègre le service au poste de chargé de développement économique.

Après des études à Grenoble et à Toulouse, il a choisi de rejoindre notre belle Communauté de Communes. Ses missions ? Accompagner les entreprises dans leur développement, faciliter leurs démarches afin de les aider à réussir dans un environnement

de plus en plus complexe. Il doit aussi mener le schéma directeur du développement économique auquel l'ensemble des acteurs économiques du territoire sont associés.

Il y a évidemment de nombreux autres projets, tels que le développement d'une nouvelle zone d'activité et la requalification des actuelles zones d'activité économique...



Photos : E. SANCHEZ

Younès BENSILIMANE  
votre nouveau chargé  
de développement économique

## Des terrains de nouveau disponibles dans la zone d'activité Eris

Terrains disponibles à la construction dans la Zone d'activité Eris



### Avis aux entrepreneurs

Vous recherchez un terrain,  
un local ?  
En location, achat ou vente ?  
Un projet d'entreprise ?

Contactez nous :  
[www.ccba31.fr/developpement-economique](http://www.ccba31.fr/developpement-economique)

◀ **Aussitôt libre, aussitôt pourvu.**  
Pour tout professionnel et entrepreneur, les terrains de la zone d'activité Éris ont du succès. Deux terrains se sont libérés et attirent du monde. C'est rassurant pour notre économie locale. Cela montre une dynamique importante sur le territoire, qui accueille toujours plus d'entrepreneurs. Pour les autres terrains, les constructions se développent et même pour certaines sont en cours de finalisation.

#### Nettoyage de la zone Lavigne

A l'occasion du nettoyage de printemps du 18 mars 2023, la zone Lavigne a été passée au peigne fin. Des bénévoles ont ramassé toutes sortes de déchets. De nombreux plastiques, pneus et morceaux de verre, ont été ramassés pour être jetés en déchèteries, contribuant ainsi aux 1,2 tonnes de déchets récoltés.





## Mobilité : inauguration de l'autopartage, dans le Pays Sud Toulousain

Ce jeudi 9 février, Serge BAURENS, Président de la CCBA, Nadia ESTANG, Vice-Présidente à la mobilité du Pays Sud Toulousain et Alexandre JOUAVILLE, Directeur Citiz Occitanie ont inauguré la 1<sup>ère</sup> station d'autopartage du territoire : un nouveau service de mobilité durable. Ce service de proximité représente un mode de déplacement complémentaire et alternatif aux transports en commun, train, vélo... et à la marche à pied. L'autopartage représente une vraie solution pour des besoins

réguliers ou occasionnels. L'expérimentation se déroulera jusqu'à 2025, soutenue financièrement par le Pays Sud Toulousain, l'ADEME et l'Europe. Si le succès est au rendez-vous, ce projet pourrait se pérenniser et se renforcer si la Région Occitanie et le département contribuent à la démarche.

**Intéressé(e) ?  
Le véhicule est disponible  
24h/24 sur réservation :  
[occitanie.citiz.coop/auterive](http://occitanie.citiz.coop/auterive)**



Inauguration de la clio CCBA en autopartage

## Occitanie Restauration, le nouveau prestataire du portage de repas à domicile



Au titre de sa compétence action sociale, la CCBA a déclaré d'intérêt communautaire le service de portage des repas à domicile. Recevoir ses plats tout

prêt chez soi contribue à manger équilibré, notamment quand on rencontre des difficultés de mobilité pour ses courses, pour cuisiner...

Pour faire face à cet enjeu de prévention et de santé publique, ce service a été confié un opérateur de restauration spécialisé selon un cahier des charges strict, garantissant une alimentation qualitative et variée. Les repas sont composés de 5 élé-

ments autour d'une entrée, d'un plat protéique principal avec accompagnement, d'un fromage ou laitage et d'un dessert. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, Les facteurs de la Poste, dédiés à ce service, assurent la livraison à domicile du lundi au vendredi avant 11h30.

**Intéressé(e) ? Réservez vos repas auprès d'Occitanie Restauration par téléphone au 05 63 75 40 31 ou depuis [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)**

## Le site internet intercommunal a fait peau neuve : [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)

Dans une volonté d'améliorer la qualité des services publics, le site internet intercommunal a fait peau neuve depuis le mois de mars, accessible via [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr). Cette nouvelle interface se devait être simple dans sa navigation, tout en cherchant à élargir les fonctionnalités.

D'une esthétique plus actuelle, l'accent a été donné sur la facilité de compréhension et de recherche d'information. L'actualité est filtrée par 17 portails de service, facilement identifiable par des icônes et

des couleurs en guise de repère. Toutes les pages sont également expliquées par un texte d'introduction.

Un agenda en ligne vous est proposé pour trouver facilement tous les événements ayant lieu dans le Bassin Auterivain, sélectionnables selon vos centres

d'intérêts.

7j/7 et 24h/24h, des outils de démarches en ligne et des services sont à votre disposition, afin d'assurer une continuité des services publics. L'élaboration de ce site internet a été soignée, afin de proposer une expérience utilisateur optimale, tant pour les smartphones que pour nos yeux avec l'aide d'une assistance de lecture. Ajoutons que le site internet a été élaboré principalement en interne, conduisant à une économie financière de + de 25 000 euros.

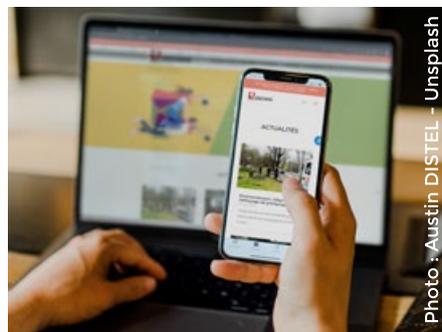


Photo : Austin DISTEL - Unsplash

## Rêver un lieu : aménager le territoire par et pour les jeunes

Dans le cadre de la Convention territoriale globale qui rassemble les partenaires du territoire en vue de l'amélioration des services aux familles, un groupe de travail partenarial s'est mis en place afin de mieux cerner les besoins et attentes des jeunes pour co-construire avec eux et pour eux les espaces et services de demain.

Cette concertation collégiale se traduit par le lancement de 4 projets destinés à rendre les jeunes acteurs des politiques locales liées à la jeunesse.

Le premier d'entre eux se propose d'aborder cette question du lieu rêvé par les jeunes via la médiation artistique. La CCBA a ainsi lancé avec le soutien de la DRAC et du Pays Sud Toulousain une résidence artistique de territoire accueillant dans nos communes 3 membres du collectif La Disquette: Audrey HOUDART, Cassandra HERRERA et Emilie ROUTE. Une résidence de territoire permet la présence artistique auprès des habitants par la création, la diffusion et la pratique in situ. L'objectif est de réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture. Les artistes en résidence viennent marquer le territoire de leur

présence artistique avec leur sensibilité et leur imaginaire. Pendant 10 semaines, émaillées de mars à juillet, Audrey, Cassandra et Emilie co-concevront avec un groupe de jeunes une préfiguration d'espaces rêvés pour une rencontre et un engagement autour des pratiques artistiques. Il s'agit d'une approche participative ouverte, en lien



Photo : DR

Atelier en présence des animateurs et des jeunes

avec les partenaires locaux et les habitants, qui inclut des ateliers, des échanges de savoir-faire, des temps de transmission ainsi que des moments de rencontre et de convivialité. Une démarche à l'écoute des histoires des jeunes et des lieux, dans l'observation et la recherche des qualités humaines, culturelles, patrimoniales du territoire. Le deuxième projet embarque un groupe de 12 jeunes dans la construction d'une

émission radio sur cette même thématique «Rêver un lieu». Encadré par une équipe pluridisciplinaire issue du centre social Le Foyer, de Léo Lagrange et de la Mission locale, ce chantier vient recueillir la parole des jeunes tout en leur permettant de développer des compétences diverses telles que l'aisance à l'oral, la scénarisation

d'une émission, la capacité à travailler en équipe, et les savoir-faire techniques liés aux métiers de la radio.

Un troisième projet, sous forme de séjour organisé par le centre social Le Foyer, a emmené 12 jeunes à la découverte de 12 de nos communes du territoire via un roadtrip à vélo à la rencontre des lieux et des habitants dans la richesse de leur diversité.

Enfin, la CCBA lance une réflexion pour la création

d'un Conseil intercommunal des jeunes destiné à favoriser leur participation à la vie démocratique, à impulser une dynamique locale en direction de la jeunesse et à (re)dynamiser le territoire par l'émergence de nouveaux projets.

Une action forte, multiple et concertée pour accompagner les jeunes à mieux vivre sur leur territoire tout en favorisant l'engagement.

## Unis vers le jeu : 1<sup>re</sup> édition à Cintegabelle, 1<sup>re</sup> réussite

Léo Lagrange a organisé cette année, pour la première fois, le festival Unis vers le jeu à Cintegabelle. En partenariat avec le Sou des écoliers, le centre social Le Foyer et avec le soutien de la commune, ce festival habituellement sis au Vernet a été délocalisé avec succès à la salle des fêtes de Cintegabelle. Une riche idée si on en croit le succès de l'événement : plus de 300 visiteurs pour cette

première édition ! Près de 25 animateurs et bénévoles mobilisés pour faire découvrir aux petits et aux grands le jeu sous toutes ses formes : de plateau, d'ambiance, d'adresse, vidéo... Il y en a eu pour tous les goûts et tous les palais grâce aux délicieuses crêpes préparées par les parents d'élèves. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec déjà dans les têtes des organisateurs

quelques nouvelles idées d'aménagement et toujours le même enthousiasme !



Unis vers le jeu à Cintegabelle le 11 février 2023

Photo : Léo Lagrange



## Une réduction fiscale pour votre projet immobilier locatif jusqu'à fin 2023

La Ville d'Auterive et la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais étant signataires de la convention « Petites Villes de Demain », un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été défini sur le centre ancien d'Auterive.

Parmi les mesures générées, les acquéreurs de biens immobiliers situés sur l'ensemble de la commune peuvent bénéficier du dispositif fiscal d'aide à l'investissement locatif « Denormandie dans l'ancien ».

En vigueur jusqu'au 31 décembre 2023, le dispositif « Denormandie » permet d'obtenir une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 21% sur une période de 12 ans.

### Les conditions à respecter

Les travaux doivent représenter 25 % du coût total de l'opération, soit pour l'achat d'un logement de 150 000 €, plus de 50 000 € de travaux.

Les travaux éligibles sont les suivants :

- Tous travaux qui concernent la création de surfaces habitables nouvelles (et annexes)

- La modernisation, l'assainissement ou l'aménagement de surfaces habitables (ou annexes) à l'image de l'aménagement des combles ou de l'aménagement du sous-sol
- Les travaux pour réaliser des économies d'énergies (isolation des combles, changement de la chaudière...)

Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 €. Si le bien immobilier est acheté 450 000 € et que 150 000 € de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 € et non sur 600 000 €.

Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables.



Photo : Yoann GALLICE

Le Quartier Saint-Paul à Auterive fait partie du périmètre de revitalisation retenu



### Les avantages du dispositif

Les propriétaires bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération réalisée.

Pour une location de :

- 6 ans : la réduction d'impôt est de 12 %
- 9 ans : la réduction d'impôt est de 18 %
- 12 ans : la réduction d'impôt est de 21 %

Exemple :

Pour l'achat d'un bien de 150 000 € avec 50 000 € de travaux, l'aide est de 42 000 € pour une location de 12 ans soit 3 500 € de déduction par an.

Mesures exceptionnelles obtenues pour revitaliser Auterive, avec l'ANCT et le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires



agence nationale de la cohésion des territoires



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

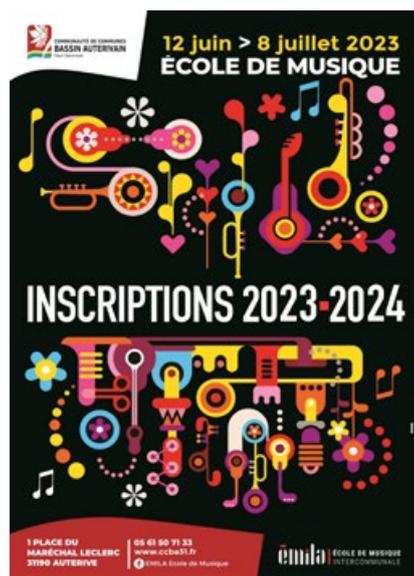
Liberté Égalité Fraternité



Permanences  
Maison de l'Habitat  
Les jeudis de 10h à 12h  
et de 14h à 16h  
Sur RDV  
05 61 50 05 93



**Venez découvrir l'enseignement musical de l'EMILA, les inscriptions approchent !**



Du 5 au 10 juin 2023, venez découvrir les enseignements proposés par l'EMILA à l'occasion des journées portes ouvertes.

Le secrétariat est à votre disposition pour vous orienter. A partir du lundi 12 juin, les inscriptions seront ouvertes.

**2 possibilités pour s'inscrire :**

- La demande d'inscription peut s'effectuer en ligne via [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr),
- Des dossiers d'inscription sont également à votre disposition au secrétariat de l'école de musique.

Nous vous rappelons que les places sont limitées !

Les élèves de l'EMILA ont la possibilité de pratiquer la musique à travers des restitutions publiques qui ont lieu toute l'année. Aussi riches que variées, elles participent à la vie culturelle du Bassin Auterivain.

Suivez les événements à l'aide de l'agenda [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr), puis faites partager la musique avec facebook : [fb.me/emilaecoledemusique](https://fb.me/emilaecoledemusique)



**A vos agendas !**



**Les rendez-vous aux jardins**  
du 2 au 4 juin, événement national

**La famille s'anime dans l'interco**  
le samedi 10 juin à la place de la Madeleine à Auterive à 14h

**Portes ouvertes du domaine de Ribonnet**  
à la mi-juin, à Beaumont-sur-Lèze

**Terrasses de Picarrou**  
de mi-juin à mi-juillet, à Cintegabelle

**Festival de rue**  
du 22 au 23 juillet, à Miremont

**Festival la Vadrouille**  
en juillet, à Beaumont-sur-Lèze

**31 Notes d'été**  
le 19 août, à Mauressac

**Woodland festival**  
le 26 août, à Grazac

**Les Frissonnantes**  
à la mi-septembre, à Cintegabelle

**Journées Européennes du Patrimoine**  
du samedi 16 au 17 septembre, événement national



**Restitutions publiques à venir**

**L'heure musicale**  
Vendredi 26 mai  
à l'église St Paul à Auterive à 20h

**Le clavier dans tous ses états**  
Samedi 3 juin  
à la salle Allégora à Auterive à 18h

**Les orchestrales**  
Samedi 24 juin  
à la salle L'Amassada à Grépiac pour 17h

**Bal Trad**  
Samedi 1er juillet  
à Grazac à 17h





## Zoom sur la commune de Lagardelle-sur-Lèze

**+**  
d'infos  
sur les activités  
proposées :




Alain BAYLE (Archéa Architectes - Toulouse)



**Favoriser la rencontre entre les habitants, créer de la convivialité et du lien social, voilà ce qui anime l'équipe municipale**

*Projection 3D du futur édifice communal*

**En 40 ans, la population lagardelloise a été multipliée par 3 pour atteindre aujourd'hui plus de 3300 habitants, dont 35 % a moins de 30 ans.**

Deuxième commune la plus peuplée de la communauté de communes après Auterive, Lagardelle-sur-Lèze a engagé un programme ambitieux pour aménager, construire, animer, améliorer la qualité de vie et promouvoir une vie sociale et culturelle plus riche et plus solidaire. Attachée à la préservation du patrimoine architectural, la commune a entrepris depuis 2019 la rénovation de plusieurs édifices communaux.

**Organisé en trois phases, le centre bourg est en cours de réaménagement.**

Une première étape a été réalisée avec la réhabilitation complète des anciennes écoles transformées en espace associatif. Ce nouveau lieu d'animation héberge plusieurs associations : école de musique, école de danse, fablab et salle de réunion. Dans le même temps, la maison Duc, première école de garçons acquise en 1867, a été transformée en salles d'activités.

La deuxième phase a démarré avec la construction d'un nouvel équipement sur l'emplacement de l'ancien chai du château du Vignau. Ouvert sur le parc, ce bâtiment abritera, au rez-de-chaussée, une nouvelle salle destinée aux réunions du conseil municipal et aux cérémonies.



Photo : DR

*Espace associatif 1901 après travaux*

L'étage sera occupé par un tiers-lieu et l'installation définitive du café culturel. Cet édifice sera équipé d'une chaufferie bio-masse qui alimentera un réseau de chaleur qui desservira aussi la mairie et l'espace associatif 1901.

Provisoirement installé place de Verdun, le café culturel propose un programme éclectique,

mêlant spectacles musicaux, soirées à thèmes, animations diverses. Favoriser la rencontre entre les habitants, créer de la convivialité et du lien social, voilà ce qui anime l'équipe municipale. Avec la création de ce nouveau lieu, la commune espère renforcer l'attractivité et l'animation du centre du village.

Lagardelle-sur-Lèze possède un parc arboré de 7 ha qui compte plus de 500 arbres de 27 espèces différentes : érables champêtres, chênes pédonculés, marronniers d'inde, cèdres de l'atlas, etc. Véritable patrimoine végétal hérité du passé, espace de biodiversité, le parc fait l'objet d'une attention particulière, certaines zones sont délibérément laissées à l'état naturel pour préserver la faune et la flore qui s'y abritent. La troisième phase du programme de transformation du centre bourg sera consacrée à l'aménagement de la place de Verdun, qui sera largement végétalisée.

# LA FAMILLE S'ANIME

DANS L'INTERCO

Grands Jeux

Spectacles

Jeux en bois

Espace Gaming

Goûter

Structure Gonflable

Coin des petits

Musique

**SAM 10  
JUIN 10**

Place de la Madeleine  
à **AUTERIVE**  
**14H-19H**

**ENTRÉE GRATUITE**